



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

DES ÉLÈVES
SURPRENANTS

DES
INFRASTRUCTURES
PÉDAGOGIQUES
ÉTONNANTES



Chers tous,
avant d'envisager
de jeter
cette plaquette,
lisez-la.
Il y a toute une vie
au lycée
Saint-Nicolas Paris 6
que vous
ne soupçonnez pas ...



DES
PROJETS NOVATEURS
ET RESPONSABLES

ET POUR NE RIEN VOUS CACHER,
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.
LA BONNE NOUVELLE, C'EST QUE VOUS POUVEZ
TRÈS FACILEMENT NOUS AIDER !

QUI SOMMES-NOUS ?

Des élèves ambitieux et déterminés!

NOTRE HISTOIRE

Le lycée Saint-Nicolas a été créé en 1827 par l'Abbé de Bervanger, très soucieux du sort des jeunes à la rue, sans formation. Dans cette perspective, notre établissement accueille depuis près de 2 siècles tous les jeunes, quelles que soient les difficultés (personnelles, scolaires, etc.).

L'ACCOMPAGNEMENT notre spécialité

Nous proposons un soutien personnalisé à tous nos jeunes. Nombreux sont les moyens déployés pour répondre à chaque besoin :

- P.A.P., P.P.S., ...
- Un Pôle d'Accompagnement et de Lutte contre le Décrochage scolaire...



**VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL
POUR PRÉPARER AU MIEUX
L'AVENIR DE NOS 1 400 ÉLÈVES**

Un petit aperçu...

- ✓ Près de **30 parcours de formation** de la 4ème à la Prépa
- ✓ **1400** élèves
- ✓ 3 sites **au coeur de Paris**
- ✓ Un établissement **labellisé Eco-Lycée**
- ✓ **24 000 m²** d'infrastructures pédagogiques dédiées à nos jeunes
- ✓ Un **pôle d'accompagnement et de lutte contre le décrochage**

AGIR POUR DEMAIN, notre signature



- > S'impliquer en faveur du **développement durable** ! Nous avons obtenu pour la 3ème année consécutive **le LABEL ÉCO-LYCÉE!** Nos jeunes sont à l'initiative de nombreux projets pour lesquels ils ont déployé une grande énergie : installation d'**appareils de mesure de l'énergie consommée (SNIB), actions de clean-up**, etc... Nous sommes très fiers d'eux!
- > Prendre un pas sur l'avenir et former nos élèves aux métiers de demain en leur apportant des **compétences novatrices par le biais de projets pédagogiques** (Usine 4.0, Smart Grid, ...).

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Ils sont initiés par nos professeurs mais **nécessitent un soutien financier**. Leur valeur ajoutée :

- Permettre à nos élèves de **bénéficier de compétences spécifiques complétant leur enseignement**.
- Distribuer des **savoirs innovants, responsables, qui favorisent l'insertion professionnelle des jeunes**.

Ex. de projet novateur et responsable

Les belles idées en attente de financement

En 2021, vous pouvez par le biais de votre impôt contribuer à :

- **Réduire la consommation d'énergie** et **former aux métiers de demain** avec le développement et l'étude du **SMART GRID** (réseau électrique intelligent).
- **Créer un Fab Lab** : permettre aux jeunes de découvrir les différents moyens de conception/production de prototypes/projets, pour développer leur créativité, révéler leurs talents et mieux définir leur orientation professionnelle.
- **Favoriser la lecture pour tous** avec l'achat de livres audio pour les jeunes atteints de dyslexie.

Pour + d'infos, contactez-nous, il y a plein de projets à vous présenter!

ÊTRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS DU MARCHÉ

Nos infrastructures reproduisent au mieux l'environnement professionnel pour permettre aux jeunes de s'immerger en entreprise. Rares sont les établissements qui disposent, pour exemple, d'un **véritable plateau TV** pour former les élèves en Bac SN et Audiovisuel! Nous veillons à dispenser des enseignements **au plus près de la réalité. C'est la taxe d'apprentissage qui nous permet ces investissements.**

Des infrastructures pédagogiques étonnantes!

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

DÉFINITION ET PROBLÉMATIQUE

C'est un impôt redevable par les entreprises privées, qui ont l'obligation d'attribuer une partie de leur contribution aux **établissements de formation de leur choix parmi ceux habilités**.

A Saint-Nicolas, la **taxe d'apprentissage finance 90% du matériel pédagogique de nos 1400 élèves (machines de pointe et matières premières)**. Elle est **garante de notre bon fonctionnement**.

La répartition de la T.A. est désormais en faveur de l'apprentissage. Notre part diminue de 40%. Pourtant, les lycées technologiques et professionnels proposant des formations en cursus classique ont tout autant besoin de matériel.



UN VÉRITABLE BOULEVERSEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

UNE SEULE SOLUTION : le soutien de nombreuses entreprises

Nous avons absolument besoin de votre contribution et/ou du partage de ces informations à tout votre réseau.

CE QUE NOUS VOUS OFFRONS

Afin de donner du sens aux versements, nous offrons la possibilité de **financer via la taxe d'apprentissage un projet pédagogique** portant sur des thèmes tels que le **développement durable, l'innovation, la solidarité...**

Les entreprises maîtrisent ainsi entièrement l'usage de leur impôt et peuvent valoriser leur image en communiquant sur leur soutien !

QUEL IMPACT POUR SAINT-NICOLAS PARIS 6 ?

Nous sommes un des rares lycées à proposer près de 30 parcours de formation.

Cette diversité permet de mieux **répondre aux besoins des élèves** en leur offrant **de multiples solutions d'orientation ou de réorientation** (classes passerelles), mais nécessitent cependant l'achat :

- de **machines de pointe très onéreuses**
- de **nombreuses matières premières** (câbles, bois, etc.)
- d' **aménagements pédagogiques spécifiques** (ex: SMART GRID, FabLab, etc.).

Avec une **perte de 40% du hors-quota** (part qui nous est dédiée), **l'impact sur notre fonctionnement est considérable.**

À SAVOIR

Les professionnels ont pour obligation d'adresser leur versement en hors-quota (part des 13%) directement aux établissements de formation de leur choix avant le 31 Mai 2021.

Il vous est possible de nous aider sans changer vos habitudes!

Vous êtes libre de désigner plusieurs bénéficiaires. Vous pouvez alors verser une partie de votre impôt à Saint-Nicolas tout en continuant à soutenir les établissements qui vous sont chers.

COMMENT NOUS SOUTENIR

Par chèque :

A l'ordre du Lycée Technique Privé Saint-Nicolas.
Merci d'indiquer au dos de votre chèque :

TA 2021 0754025T

Par virement :

DOMICILIATION : Société Générale
Paris rue de Rennes

IBAN : FR76 3000 3033 43000509 1747 621

BIC : SOGEFRPP

Référence virement à inscrire :

TA2021+ NOM ENTREPRISE

Un grand merci...



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

AGIR POUR DEMAIN

Par le biais de votre soutien, vous contribuez
à l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous vous en remercions chaleureusement.

+ D'INFOS :

WWW.LYCEESAINNICOLAS.COM

CONTACT

Audrey Bouguereau

Responsable des Relations Externes

audrey.bouguereau@lyceesaintnicolas.fr

01.42.22.60.71

Lycée Technique Privé Saint-Nicolas

92 rue de Vaugirard - 75006 Paris

CODE U.A.I. : 0754025T

